

BILLS—*Suite.*

12. Lus une troisième fois ; Motion à l'effet qu'ils passent, et débats ajournés, 298. Ordre déchargé, et Bills renvoyés de nouveau à un comité général, 302.
13. Passés sans être renvoyés à un comité, 37, 114, 226, 295, 410, 412.
14. Passés très-rapidement, 398, 421.
15. Amendés par le Sénat, 99, 274.—Version française seulement, 275.
16. Amendements adoptés par la Chambre de suite, 99, 275, 402.—Considération remise à un jour ultérieur, 312.
17. Bills du Sénat, 53, 62, 103, 146, 150, 220, 221, 226, 269, 275, 362, 386, 411, 417, 424.
18. — Amendés, 129, 178, 179, 213, 221, 295, 299, 302, 408, 420, 426, 427.
19. — Objection qu'un Bill relatif à la Quarantaine (du Sénat) doit donner lieu à des dépenses auxquelles il devra être pourvu par le Parlement, et qu'en conséquence il aurait dû prendre naissance dans la Chambre des Communes ; Résolution que cette Chambre n'insiste point sur ses privilèges à cette période avancée de la session, 418.—Pareillement à l'égard du Bill relatif à la Police, 420.
20. Reçoivent la sanction royale, 134, 429.
21. Réservés, 431.

BILLS PRIVÉS :

1. Comité des Bills privés nommé, 5, 21. Membres additionnels, 45, 247. Quorum, 28. Rapport relatif à une nouvelle édition de l'ouvrage intitulé : "Todd's Private Bill Practice," 95. Adopté, 133. Troisième Rapport (extension du délai pour recevoir des pétitions, etc.; Adopté, 189. Autres Rapports, 199, 212, 236.
2. Rapport du comité des banques et du commerce, demandant des instructions concernant le Bill de la société de construction et d'épargnes du service civil, savoir : si ce bill ne tombe point sous le contrôle exclusif de la législature locale, 60. Pareil rapport à l'égard des Bills de la compagnie d'assurance des bestiaux du Canada, et de la chambre de commerce de Stratford, 347. (*Le dernier Bill a été subséquemment passé ; les deux autres ont été laissés de côté.*)
3. Rapport du même comité à l'égard du Bill pour incorporer la compagnie canadienne d'assurance mutuelle sur la vie, disant que le principe d'assurance mutuelle sur la vie étant nouveau dans le pays, le comité n'était point décidé à recommander son adoption à moins qu'il ne fût pourvu au paiement par cette compagnie d'une somme d'au moins \$50,000 comme sûreté ; et que les auteurs de ce Bill n'étant point disposés à faire ce paiement, ils ont abandonné le Bill, 345.
4. Délai pour recevoir des pétitions, des bills privés et des rapports sur des bills privés, prolongé, 38, 96, 133, 189.
5. 51e Règle suspendue en certains cas, 181, 216.
6. 60e Règle suspendue en certains cas, 42, 51, 311, 314, 356.
7. Honoraires remis sur certains Bills, 364, 399, 423, 427.—Sur la recommandation du comité, 345.
9. Affaires de la Chambre suspendues pour permettre que les bills privés soient appelés conformément à la 19e Règle, 216, 220, 268, etc.